



Service Public Fédéral FINANCES

Bruxelles, le 30 juin 2009

SECRETARIAT DU
VICE-PREMIER MINISTRE ET
MINISTRE DES FINANCES

Cellule Presse et Communication

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tax-on-web : délai prolongé jusqu'au vendredi 3 juillet 2009 !

C'est une évidence au vu des derniers jours : les contribuables sont vraiment très nombreux à utiliser Tax-on-web. Les chiffres montrent que le nombre de déclarations rentrées cette année via Tax-on-web est quasi le double de celui de l'an dernier !

C'est principalement le nombre de citoyens ayant rentré leur déclaration via Tax-on-web qui a connu une hausse spectaculaire. Actuellement, 1,6 million de déclarations ont été rentrées via Tax-on-web. Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Finances Didier REYNDEERS, se réjouit de constater que les contribuables sont toujours plus nombreux à utiliser les possibilités de Tax-on-web. Cela permet de leur offrir une assistance meilleure et plus personnalisée.

Vu ce succès, le **déla**i pour le dépôt de la déclaration fiscale via Tax-on-web est **prolongé jusqu'au vendredi 3 juillet 2009 à minuit**. Cette prolongation vaut également pour le citoyen qui demande l'aide de son bureau de contrôle local pour introduire sa déclaration via Tax-on-web Fonctionnaire.

Il va de soi que la date pour le dépôt **des déclarations papier ne change pas et la date initiale du 30 juin 2009 à minuit** est maintenue pour le dépôt de ces déclarations. La date du 31 octobre 2009 est également maintenue pour les mandataires qui rentrent les déclarations via Tax-on-web.

Si vous souhaitez davantage d'informations, prenez contact avec David Maréchal au 02/233.87.17.